

## Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs

### **I) La journée type**

|               |                                                                  |
|---------------|------------------------------------------------------------------|
| 7h30 - 9h30   | Accueil échelonné des enfants<br>Activités libres                |
| 09h30 - 12h00 | Activités<br>Rangement<br>Départ des enfants venant que le matin |
| 12h00 - 13h30 | Repas                                                            |
| 13h15 - 13h30 | Arrivée des enfants venant que l'après midi                      |
| 13h30 - 15h00 | Temps calme                                                      |
| 15h00 - 16h30 | Activités                                                        |
| 16h30 - 17h30 | Goûter                                                           |
| 17h30 - 18h30 | Départ échelonné des enfants<br>Activités libres                 |

Les activités libres seront :

- des coloriages
- jeux de société
- livres
- jeux de construction, dînettes

Les autres activités seront :

- activités manuelles
- jeux d'extérieur et d'intérieurs
- activité sportives

Nous proposerons des activités adaptées en fonction du rythme de vie des enfants, cependant le planning d'activité n'est pas fixe et peut être modifié en fonction du temps ou des envies des enfants.

### **II) La vie quotidienne**

#### L'accueil

L'accueil du matin s'effectue de 7h30 à 9h30 de manière échelonnée.

Les départs s'effectuent de 17h30 à 18h30 de la même manière que le matin.

De façon exceptionnelle, un enfant pourra être autorisé à arriver plus tard et à partir plus tôt, pour cela, les parents devront prévenir les animateurs à l'avance.

#### Tenue

La tenue de l'enfant doit être adaptée en fonction de l'activité du jour.

#### Les goûters et les repas

Le planning des goûters et des repas sera affiché sur la porte d'entrée de la salle des fêtes. Un cahier de traçabilité sera mis en place en cas d'intoxication alimentaire.

**En cas de désistement, merci de prévenir le lundi au plus tard sinon la journée vous sera facturée.**

**Une attestation d'assurance de responsabilité individuelle de l'enfant sera demandée en même temps que l'inscription.**

#### Tarifs :

**13 € / jour / enfant (repas et goûter compris)**

**7,50 € / matin / enfant**

**8,00 € / après-midi / enfant (goûter compris)**

Date et Signature des parents :